

Zeitschrift: Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat

Herausgeber: Société de communication de l'habitat social

Band: 30 (1958)

Heft: 4

Artikel: Clochers d'aujourd'hui

Autor: [s.n.]

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-124749>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 01.04.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

ments édifiés grâce à son aide, est réellement maigre, il est déjà prévu que la ville seule ou avec une aide partielle du canton, abaissera le coût de 1500 autres logements. Le crédit total se monte à 9,6 millions; il doit permettre un abaissement de taux de l'intérêt de 480 000 fr. annuellement (pendant vingt ans). Il est prévu de faire 1200 logements à but social et 800 logements dits ordinaires. Comme l'aide du canton n'est pas encore connue, les règles pour la nouvelle action seront fixées plus tard.

Pour la première fois, il est prévu dans le projet qui est encore à soumettre aux électeurs une disposition par laquelle l'aide à la construction de logements édifiés dans d'autres communes que celle de Zurich, peut être accordée, à condition que les coopératives qui construisent hors du territoire communal s'engagent à remettre les quatre cinquièmes de leurs logements à des familles qui travaillent dans la ville de Zurich, moyennant quoi elles jouissent des mêmes avantages que pour les logements construits sur territoire communal. Il doit s'agir dans ces cas de projets vraiment intéressants et il ne doit pas y avoir plus d'un tiers des 2000 logements prévus construits en dehors du territoire communal. Il est possible que cette disposition entraîne des discussions; elle découle des conditions spéciales de la ville de Zurich.

Etant donné les difficultés d'obtenir des terrains sur le territoire communal, il n'y a aucune possibilité que les 2000 logements soient construits rapidement, si cette solution n'est pas admise. Nous nous représentons que certaines autorités communales ne voient pas d'un bon œil cette innovation alors qu'elle sera sans doute acceptée avec satisfaction par les employés et les ouvriers. Il ne s'agit d'ailleurs pas d'une nouvelle orientation de principe dans le sens que la ville dorénavant soutiendra la construction de logements dans toute la région.

Il sera juste à l'avenir que la construction de logements par les communes soit réalisée par elles sur leur propre territoire. Mais comme dans les communes environnantes il manque très souvent les bases financières et d'organisation, nous estimons que c'est la tâche de la ville de Zurich de compléter momentanément cette lacune. Que cette nouveauté trouve un écho ou pas, elle constitue en tout cas une innovation digne d'intérêt dans le sens d'une décentralisation et d'un décongestionnement des habitations. Nous attendons que cette solution, en relation avec d'autres problèmes liés au «planning» régional, provoque d'autres essais intéressants.

J. Peter.

CLOCHERS D'AUJOURD'HUI

L'architecture des lieux de culte, de nos jours, subit une révolution qui en modifie entièrement les structures. Le béton armé prend, là aussi, le pas sur la pierre de taille. Des lignes nouvelles caractérisent ces constructions, et les églises de Ronchamp, d'Audincourt, en France, de Bonfol, parmi d'autres de notre pays, attirent l'attention d'une manière toute particulière.

Dans un article qu'il intitule « Jalons pour une architecture chrétienne » (Vie protestante), Claude Richoz écrit entre autres :

En diverses régions de notre pays, on a pu assister, ces dernières années, à des manifestations inspirées par les tendances de l'art sacré contemporain : construction d'églises témoins, expositions, débats, visites commentées.

Si le public estime que les architectes de notre temps lui font passer un mauvais quart de siècle, il serait opportun de lui rappeler qu'en cette matière, pendant de longues années, il n'a guère eu l'esprit en éveil, qu'il a oublié de crier pendant au moins cinquante ans, époque relativement proche dont nous subissons les vestiges écœurants. Cela est encore plus vrai pour ce qui concerne l'aspect des sanctuaires religieux.

Mais le règne du faux antique, avec colonnes ne supportant rien, péristyle sans nécessité, moulures prétentieusement grecques, bref l'âge de l'indigeste pâtisserie qui prévalait encore en architecture au début de notre siècle, appelait un coup de balai, un réveil qui fut, étant donné les circonstances et le goût officiellement couronné, d'autant plus spectaculaire et d'autant plus sonore. L'académisme, qui avait plongé dans le même bourbier architecture, peinture et sculpture, allait être foudroyé, et son incinération entourée de retentissantes jérémiades.

Cette salubre vague de fond allait aussi bousculer les formules de l'architecture religieuse. L'aspect des églises et des temples allait se transformer, comme changeait la physiologie des écoles, des usines et des maisons d'habitation.

D'une part, un esprit nouveau animait les artistes. D'autre part, des matériaux singuliers s'offraient aux architectes, et le béton, entre autres, ouvrait la porte à des expériences hardies. Quelles vociférations, alors, se firent-elles entendre de la bouche de critiques éminents, encouragés par la voix de simples particuliers désarçonnés. Nous entendons encore ces échos, mais nous avons tout lieu de croire qu'ils mourront avec cette génération.

Sans nul doute, nous avons contracté une dette de reconnaissance envers la légion des téméraires novateurs. Ils ont souvent œuvré solitaires, et quelles que fussent leurs erreurs au départ, leur persévérance, couverte de crailleries, nous a ouvert une voie royale.

Malgré une sympathie naissante pour l'architecture moderne, lorsqu'une paroisse décide l'édification d'un temple, quelles ne seront pas les critiques qu'on infligera au plan d'un architecte audacieux. Il y a longtemps que la carrière du village est abandonnée, qu'on ne construit plus en pierres du pays, et toutes les constructions nouvelles des lieux de culte en font foi comme leurs formes prouvent que les nouvelles conceptions se généralisent. Mais on tient encore, par un romantisme qui n'a rien à voir avec la foi, au vieux clocher pointu, bruni, où monte une envahissante vigne vierge. On est sur le chemin d'exiger que l'architecte oublie notre temps et bâtisse un souvenir en forme de temple, réminiscence d'une époque dépassée.

Le signe est heureux, soulignons-le, que l'on se préoccupe d'art sacré, d'architecture religieuse, dans nos communautés paroissiales, que des conférences, des visites et des expositions éveillent les esprits, de telle façon qu'au moment venu, l'édifice projeté par une paroisse soit voulu comme un témoignage de notre temps, propice à la célébration des cultes, pour nous et pour les générations futures. Puisque construire, c'est non seulement répondre à nos besoins, mais voir l'avenir.